

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

COMMUNE DE LOUTEHEL
35330

N°40/ 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept juillet à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement élu et légalement convoqué s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Pascal GUERRO.

DATE D’AFFICHAGE :
29/05/2026

Etaient présents :

ROUSSEL Céline, CAUCHE Christian,
AUBERT Eric, JEU Marie, METAYER Pascal,
LE CROM Tiffany, CORDUAN Brianne, HERVÉ Anaïs,

Étaient absent :

Joël BOUCARD, CORDUAN Frédéric

NBRE DE CONSEILLERS : 11

PRESENTS : 9

ABSENTS : 2

Madame ROUSSEL Céline a été désignée secrétaire de séance

VALIDATION DU LOYER MENSUEL HORS CHARGE POUR LA LOCATION DU BAR/RESTAURANT

Monsieur le Maire interroge le conseil municipal sur le montant du loyer mensuel pour la location du BAR/RESTAURANT pour les futurs locataires.

Un montant de 400€ par mois de loyer hors charge est proposé.

Après délibération, le conseil municipal valide à l'unanimité le montant du loyer de 400€ hors charge par mois pour les futurs locataires du BAR/RESTAURANT.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE
P.GUERRO**